

**SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR FREIHEITLICHE MEDIZIN
(SGFM)**

SOCIETE SUISSE POUR L'INDEPENDANCE DE LA MEDECINE (SSIM)

Le Président : Dr Henri Siegenthaler, Case postale 1617, 2500 Bienne,

Tél. : 032 365 76 70 fax: 032 365 62 29

Bienne, le 18.06.2008

Monsieur
Pascal Couchepin
Président de la Confédération
Directeur du Département de l'Intérieur
Palais fédéral
3000 Berne

**Fin de l'obligation de contracter, évaluation inique de la valeur des médecins
Rationnement des soins, violation du droit humanitaire des patients**

Monsieur le Conseiller fédéral,

En refusant l'article constitutionnel sur la santé le 1^{er} juin 2008, le peuple a montré clairement qu'il ne désire pas octroyer plus de pouvoir aux assureurs maladie.

L'argumentation de la campagne était basée en partie sur le refus d'un financement moniste, mais aussi et surtout contre le dictat des caisses maladie et leur système de contrôle du travail des prestataires de soins (médecins). Basé sur une approche strictement arithmétique et financière de leur travail, ce contrôle exclue systématiquement le principe d'efficacité, de morbidité, d'intérêt du malade et de but des traitements et viole les art. 32 et 56 LaMal depuis des décennies.

Ce système de contrôle de santésuisse a conduit à des effets pervers que l'on connaît : les hospitalisations inutiles, le dispatching des patients, mais aussi (ce qui est inquiétant), aux rationnement de soins et à l'invitation faite aux médecins à éliminer ceux que les assureurs appellent les « mauvais risques ».

Pour des raisons à éclaircir le Tribunal fédéral des assurances soutient toujours encore ce système de contrôle qui conduit à **une violation du droit humanitaire des patients.**

Il est clair pour beaucoup que la méthode ANOVA de santésuisse n'est qu'un leurre, et n'est même pas appliquée comme santésuisse prétend le faire. En effet, les chiffres de la statistique santésuisse sont appliqués sans discussion ni possibilité de s'exprimer, d'autre part elle fait croire qu'en médecine le sexe, l'âge ou l'appartenance à un canton détermineraient à eux seuls une différence de coûts, ce qui est une sottise.

**SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR FREIHEITLICHE MEDIZIN
(SGFM)**

SOCIETE SUISSE POUR L'INDEPENDANCE DE LA MEDECINE (SSIM)

Le Président : Dr Henri Siegenthaler, Case postale 1617, 2500 Bienne,

Tél. : 032 365 76 70 fax: 032 365 62 29

L'étude des cliniques universitaires de Berne (2008), a montré que 67 % des cardiaques âgés voyaient leurs soins rationnés.

Une étude fouillée du Dr. Nadig, Oncologue, montre que ce sont maintenant les cancéreux qui voient leurs soins rationnés. D'autres études pourraient démontrer que en médecine ambulatoire des patients ne reçoivent plus l'efficacité de soins souhaité depuis longtemps sous la menace des assureurs, en **violation de leurs droits humanitaires**.

L'effet terrorisant du controlling des médecins par santésuisse a conduit à notre avis vers une diminution sensible de la qualité de la médecine en Suisse (pléthore de fautes médicales publiées dans la presse). Il conduit aussi à l'instauration d'une euthanasie passive. Un concept qui pour des raisons à déterminer est soutenu par le Tribunal fédéral.

Il pourrait sembler que certains décideurs pourraient justifier ce rationnement de soins et **cette violation du droit humanitaire** des patients par le fait qu'il serait nécessaire de donner un coup d'arrêt à l'espérance de vie des gens et à leur qualité de vie pour désengorger les assurances sociales AVS, AI et éventuellement le 2^{ème} pilier.

Ce serait un retour de 70 années en arrière où des gouvernements mettaient en place un système pour éliminer les bouches inutiles, système condamné par le Tribunal de Nuremberg.

Certains décideurs ont, pendant cette campagne, dénoncé cette situation. Le peuple a montré sa volonté de pouvoir choisir son médecin selon ses critères personnels.

A notre avis, on ne peut pas attendre que d'autres études découvrent des rationnements cachés ou l'interdiction d'appliquer de nouveaux médicaments (acceptés par les assurances sociales) sous le seul prétexte que leurs coûts seraient importants.

Les membres de notre société désirent savoir quelles mesures le Département de l'Intérieur et son directeur, pensent prendre en urgence pour empêcher que d'autres citoyens suisses soient victimes de rationnement caché ou d'euthanasie indirecte imposée par la terreur qu'exerce santésuisse sur les médecins.

Il semblerait aussi que des **états généraux** soient appelés par vos soins. Notre société demande a y être invité. Mais jusqu'à ce que cette mesure démocratique soit mise en place, nous désirerions que des mesures d'urgences soient prises pour protéger les malades, et que leurs droits humanitaires en tant que malades soient respectés.

**SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR FREIHEITLICHE MEDIZIN
(SGFM)**

SOCIETE SUISSE POUR L'INDEPENDANCE DE LA MEDECINE (SSIM)

Le Président : Dr Henri Siegenthaler, Case postale 1617, 2500 Bienne,

Tél. : 032 365 76 70 fax: 032 365 62 29

Nous attendons avec beaucoup d'intérêts votre prise de position et vos propositions, et vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Société Suisse pour l'Indépendance de
La Médecine,
Le Président
Dr. Med. Henri Siegenthaler

Copie :

Conférence des directeurs cantonaux de la santé
Amnesty internationale, case postale, 3001 Berne
Conseillers nationaux Heim, Fehr, Rossini, Gutzwiler
M. le Conseiller d'Etat Maillard
FMH, le Président, Dr. de Haller
SSIM, SAEWI

Annexe :

- Cardiaques injustement rationnés (étude de l'Hôpital de l'Ile à Berne)
- Article du Dr. Nadig, Oncologue, Bulletin des Médecins 2008